

Une étape importante est franchie dans l'élargissement de l'admissibilité aux vaccins

1^{er} octobre 2021 [Renseignements pour les médias](#)

Plus de 75 % des Albertains admissibles sont maintenant entièrement immunisés contre la COVID-19, tandis que des milliers d'autres sont maintenant admissibles à une troisième dose.

À partir du 6 octobre, les Albertains âgés de 75 ans et plus et les membres des Premières Nations, les Inuit et les Métis âgés de 65 ans et plus peuvent commencer à réserver une troisième dose au moins six mois après leur deuxième injection.

Conformément aux recommandations du Comité consultatif albertain sur l'immunisation, l'Alberta est l'une des premières provinces du Canada à offrir des troisièmes doses de vaccin à ces groupes d'âge. Les Albertains plus âgés, ainsi que ceux qui sont immunodéprimés ou qui vivent dans des résidences-services pour personnes âgées, reçoivent des troisièmes doses en raison de leur risque accru d'hospitalisation, de décès ou d'autres conséquences graves de la COVID-19.

Les représentants de la santé continueront de surveiller toutes les nouvelles données probantes sur l'efficacité des vaccins au Canada et ailleurs dans le monde.

« Nous sommes ravis de pouvoir offrir une protection supplémentaire aux Albertains les plus exposés à une maladie grave due à la COVID-19. Il est important de se faire entièrement vacciner non seulement pour se protéger et protéger les autres, mais aussi pour protéger notre système de soins de santé. »

Jason Kenney, premier ministre

« Nous savons que la COVID-19 peut être particulièrement dangereuse pour nos populations âgées et nous continuons à faire notre possible pour assurer leur sécurité. Plus des trois quarts des Albertains admissibles sont maintenant entièrement immunisés. J'encourage tout le monde à penser à sa famille, à ses amis et à ses voisins et à se faire vacciner dès que possible. »

Jason Copping, ministre de la Santé

« Les données montrent que les personnes âgées peuvent connaître une diminution de leur immunité environ six mois après leur deuxième dose. Une troisième dose sera avantageuse pour notre population âgée afin de s'assurer qu'elle a la meilleure protection contre la COVID-19 alors que progresse cette quatrième vague. Pour l'instant, les données probantes ne justifient pas la nécessité de doses supplémentaires pour la population en général, mais nous continuons à surveiller les données et nous nous adapterons au fur et à mesure que de nouvelles indications émergeront. »

D^{re} Deena Hinshaw, médecin hygiéniste en chef

Progrès réalisés en matière de double dose

Actuellement, 75,1 % des Albertains admissibles sont entièrement vaccinés contre la COVID-19 après avoir reçu deux doses de vaccin.

De plus, 84,5 % des Albertains admissibles ont reçu au moins une dose du vaccin. Depuis le 3 septembre, plus de 500 000 premières, deuxièmes et troisièmes doses ont été administrées.

Tous les Albertains admissibles sont fortement encouragés à se faire vacciner entièrement dès que possible afin de se protéger et de protéger leur famille et leur collectivité.

Les Albertains admissibles aux troisièmes doses

Outre les Albertains âgés de 75 ans et plus, et les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuits âgés de 65 ans et plus, des troisièmes doses sont disponibles pour les personnes âgées vivant dans des établissements de soins collectifs. Ces personnes présentent le risque le plus élevé de conséquences graves et de propagation potentielle dans les lieux de vie collectifs, et ils recevront leur dose sur place.

Un certain nombre de conditions d'immunodépression justifient également une dose supplémentaire au moins huit semaines après la deuxième injection. Pour une liste complète, visitez alberta.ca/vaccine. (En anglais uniquement)

Des doses supplémentaires d'ARNm sont également disponibles pour les Albertains qui se rendent dans un territoire qui n'accepte pas les visiteurs qui ont été vaccinés avec Covishield/AstraZeneca ou avec des doses mixtes.

Toute personne de la population générale qui reçoit une série complète de deux doses du vaccin contre la COVID-19 peut être certaine qu'elle bénéficie d'une forte protection contre les maladies graves et les hospitalisations dues à la COVID-19.

Prise de rendez-vous pour une troisième dose

Les Albertains admissibles âgés de 75 ans et plus et les membres des Premières Nations, les Métis et les Inuits vivant hors réserve peuvent prendre rendez-vous pour une troisième dose dans les pharmacies et les cliniques médicales participantes en utilisant le système de réservation, à l'adresse alberta.ca/vaccine. (En anglais uniquement) Les Albertains peuvent également composer le 811, appeler les pharmacies ou les cabinets médicaux participants, ou trouver une pharmacie communautaire proposant des vaccinations sans rendez-vous.

Les personnes âgées de 65 ans et plus qui vivent sur une réserve des Premières Nations pourront obtenir une troisième dose par l'intermédiaire des cliniques de santé publique locales sur place.

Si vous n'êtes pas admissible en raison de votre âge, ou si six mois ne se sont pas écoulés depuis que vous avez reçu votre deuxième dose, vous serez invité à prendre un nouveau rendez-vous lorsque vous serez admissible.

Restrictions concernant les rassemblements à l'extérieur

Le 6 octobre, afin de réduire la propagation de la COVID-19, une mesure de santé publique actualisée s'appliquera à tous les rassemblements sociaux privés à l'extérieur :

- De tels rassemblements sont limités à un maximum de 20 personnes, avec une distance physique de deux mètres entre les foyers à tout moment. Il s'agit d'une diminution par rapport à la limite précédente de 200 participants.
- Toutes les autres mesures de santé publique précédemment prises restent en vigueur pour le moment.
- Des renseignements supplémentaires sur toutes les mesures de santé publique sont disponibles sur alberta.ca/covid19. (En anglais uniquement)

Renseignements connexes

- [Prenez votre rendez-vous pour la vaccination contre la COVID-19.](#)

Multimédia

- [Regardez la conférence de presse](#)

Demandes de renseignements des médias

[Steve Buick](#)

780 288-1735

Attaché de presse principal, Santé